

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	28 (1956)
Heft:	8
Artikel:	Maisons familiales pour enfants abandonnés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-124557

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENFANT

Dans le cycle de conférences organisé l'an dernier par l'Ecole des parents de Lausanne, un exposé était consacré au *choix d'une carrière*, et c'est en se basant sur les principes mêmes d'une réforme de l'enseignement secondaire actuellement à l'étude, que M. Pierre Chesse, directeur du Collège scientifique cantonal, a développé son sujet.

A l'intention des parents, nous nous référerons à M. Chesse lorsqu'il dit :

« Gardons-nous de choisir les études des enfants en fonction des traditions de famille, des désirs et des aspirations des parents. Observons l'enfant. Tests, lecture, application, résultats scolaires, loisirs, etc., tout doit être utilisé pour trouver ses aptitudes et ses goûts profonds, pour déceler le genre d'intelligence qu'il possède. »

L'orateur fait remarquer que les parents doivent avoir une connaissance exacte des possibilités d'études et de formation qui sont offertes à l'enfant ; ils doivent également se renseigner sur la durée des études qu'ils envisagent, leur coût, les possibilités qu'elles offrent (écoles spécialisées, professionnelles, etc.). Avoir recours au service d'orientation scolaire et professionnelle s'impose donc, sans pour cela négliger les observations personnelles. Il ajoute :

« Il faut ensuite tenir compte des divers facteurs que voici :

» *Goût profond de l'enfant*, en se méfiant de certaines « toquades » ou de goûts collectifs momentanés. Eviter qu'un enfant ne soit guidé vers un travail qu'il n'aimera pas faire. Quoi de plus triste, en effet, qu'une personne obligée de pratiquer toute sa vie un métier qu'elle déteste !

» *Aptitudes de l'enfant* : aptitudes intellectuelles et physiques. Des déficiences physiques même peu importantes (telles que le daltonisme, la tendance aux varices, etc.) peuvent barrer l'accès à certaines professions. A ce propos, j'aimerais ouvrir une parenthèse et relever que les maîtres qui croient devoir obliger des gauchers à se servir de la main droite risquent de provoquer des troubles profonds dans le psychisme d'un enfant. Un bon maître doit habituer peu à peu l'enfant à se servir

de la main droite également, mais il laissera l'élève écrire de la main gauche si tel est son naturel. Quoi qu'il en soit, il s'agit, avant de choisir une profession, de connaître les aptitudes physiques de l'enfant et de consulter pour cela un bon médecin.

» On tiendra compte ensuite, mais dans une mesure moins grande, des *résultats scolaires*. Ce n'est pas là un critère aussi important que certains le pensent.

» On s'occupera également du *marché du travail*. Certaines professions sont en plein développement et offrent de multiples possibilités. D'autres, au contraire, souffrent déjà de pléthore.

» Le *milieu familial* joue un rôle important, si important même qu'on peut presque toujours dire que, lorsqu'un enfant ne va pas, cela provient de sa famille (parents en instance de divorce, enfant ne trouvant pas chez lui le foyer ou le climat nécessaire). Mais il faut entendre aussi par milieu toute l'enfance, l'atmosphère dans laquelle l'enfant a vécu depuis son jeune âge, le degré d'instruction et de culture de son entourage, l'existence d'une bibliothèque, etc.

» Les *moyens financiers* des parents. Certaines études sont coûteuses. Elles entraînent de gros frais une fois terminées : il faut installer un pharmacien, un dentiste, un notaire ou un médecin. Certes, il existe des dispenses d'écolage ou des bourses d'études, mais cela ne supprime pas, pour les universitaires ou les élèves d'écoles spéciales, les frais de matériel, de pension, etc.

» Dans la recherche des goûts de l'enfant, le choix de ses lectures peut également donner des indications : ouvrages de technique, récits mythologiques, œuvres classiques. De même certaines tendances : enfants recherchant la compagnie de camarades plus âgés ou, au contraire, de camarades plus petits qu'ils peuvent « régenter ». Citons encore les collections qui dépassent le stade du collectionneur ordinaire, etc. Toutes ces observations, bien interprétées, peuvent être révélatrices et jouer un rôle dans l'orientation de l'enfant et le choix d'une profession. Rien ne doit être négligé dans ce domaine. Peu de facteurs ont une aussi grande importance que celui de l'orientation scolaire. »

MAISONS FAMILIALES POUR ENFANTS ABANDONNÉS

Enfants orphelins, enfants abandonnés tendent de plus en plus à être élevés dans des conditions semblables à celles d'une vie de famille normale.

En Autriche, l'Oesterreichische Kinderdorf-Vereinigung Pro Juventute a érigé pour eux la colonie familiale de Rottenmann (Steiermark). Les parents nourriciers s'occupent de huit enfants au maximum, et le père travaille au dehors, comme dans n'importe quelle famille, tandis que la mère s'occupe du ménage et des enfants.

La revue *Pro Juventute* – qui précise que cette institution autrichienne ne dépend en aucune façon de l'œuvre suisse de Pro Juventute – donne d'intéressants détails sur ce village d'un caractère spécial. Voici quelques renseignements sur l'aménagement du logis :

Au cours des dernières années, quatre maisons familiales ont été construites : à la fois plaisantes et vastes, elles répondent aux exigences de l'hygiène et de la technique moderne. Chacune d'elles comprend au sous-sol : une cave à provisions, un local pour bricoler ou un

atelier avec une annexe, une buanderie, une cave pour le combustible destiné au chauffage central, une chambre de chauffe et un séchoir ; au parterre légèrement surélevé : tambour avec garde-robe et armoires pour les chaussures, grande chambre avec un coin pour manger, cuisine, chambre séparée pour les parents, W.-C. et un lavabo (quelques maisons possèdent en outre une chambre d'études où les ainés des enfants peuvent faire leurs devoirs sans être dérangés par leurs petits « frères et sœurs ») ; au premier étage se trouvent la chambre à coucher des parents, cinq chambres à coucher pour les enfants, à un ou à deux lits, une chambre pour les malades, une chambre de bains avec toilettes pour les parents, une salle de douches, une chambre comptant

quatre lavabos pour les enfants, des W.-C. et, courant le long de toute la façade de front, un balcon protégé par un auvent. Les combles sont aménagés en un galetas. Tous les locaux d'habitation et ceux où l'on mange sont chauffables. La cuisine est équipée électriquement. Le poêle est combiné de manière à pouvoir être chauffé aussi avec du bois ou du charbon.

L'image idéale d'une « famille saine » a sans cesse guidé les réalisateurs de cette colonie. On a choisi comme idéal concret une famille nombreuse habitant sa propre maison, dont le père a un gain assuré et qui peut équilibrer son budget grâce aux allocations familiales. La famille doit pouvoir vivre dans une modeste aisance et le logis suffre à ses nombreux habitants.

Institut technique du bâtiment et des travaux publics

LES POSSIBILITÉS DE MÉCANISATION DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT

Dans le cycle des conférences de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics, M. A.-P. Ducret, ingénieur des arts et manufactures, secrétaire général de la Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics, a prononcé le 6 mars 1956 une conférence sur « Les possibilités de mécanisation dans l'industrie du bâtiment ».

Il a surtout présenté ce problème sous son aspect économique et il a envisagé la mécanisation de l'industrie du bâtiment sur le plan mondial en s'appuyant notamment sur les travaux de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et de l'Organisation européenne de coopération économique (Agence européenne de productivité).

La mécanisation de l'industrie du bâtiment constitue l'un des moyens de réduire le coût des constructions, et par suite celui des logements.

L'orateur commence par étudier la situation actuelle de l'industrie européenne du bâtiment, du point de vue de son parc d'outillage, en limitant son exposé au seul secteur pour lequel on dispose d'études précises et qui concerne les manutentions et transports sur les chantiers, les travaux de terrassement, la préparation du béton. Il laisse de côté le petit outillage et les grandes installations mécaniques relatives à la préfabrication lourde.

M. Ducret passe ainsi en revue la situation de l'industrie du bâtiment dans divers pays, notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne, en U.R.S.S., en France. Il indique quel est le degré actuel de mécanisation de cette industrie dans ces différents pays.

En fait, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, la mécanisation et l'industrialisation de la construction des bâtiments n'ont pas cessé de se développer dans presque tous les pays d'Europe.

Le rythme de ce développement, le degré de mécanisation atteint et les types de matériels employés varient beaucoup selon les pays, et c'est pour les constructions des centres urbains que les progrès les plus nets ont été constatés.

Néanmoins, sur un très grand nombre de chantiers, la majeure partie des opérations de transport et de manu-

tention des matériaux s'effectue encore à la main ; il reste donc beaucoup à faire dans ce domaine.

Le conférencier recherche ensuite ce qu'on est en droit d'attendre d'un développement de la mécanisation des chantiers de bâtiment, et tout d'abord sur le plan économique.

Il cite à cet égard un certain nombre d'expériences entreprises dans différents pays.

En Angleterre, en conclusion de telles expériences, on estime que la seule amélioration des manutentions sur les chantiers serait en mesure de provoquer un abaissement du coût de la construction pouvant atteindre jusqu'à 5 %.

En ce qui concerne les travaux de terrassement, l'économie n'est réalisable que sur les chantiers importants (plus de cent logements) et elle pourrait atteindre jusqu'à 1 % du coût de la construction.

En matière de préparation du béton, des expériences entreprises en Allemagne occidentale permettent de se faire une idée des économies réalisables pour des productions journalières variant entre 10 et 500 m³.

Des expériences systématiques relatives à l'emploi des grues à tour ont été faites en Grande-Bretagne.

Après avoir exposé les résultats de ces expériences, M. Ducret analyse la nature des économies pouvant être réalisées par une amélioration de la mécanisation.

Il est toutefois difficile de chiffrer exactement l'économie, car la mécanisation n'intervient pas uniquement par le simple remplacement d'une certaine quantité de main-d'œuvre : l'introduction d'une machine peut avoir des incidences diverses et lointaines sur l'organisation du travail elle-même et sur le déroulement des opérations.

La mécanisation permet en premier lieu de réaliser des économies de main-d'œuvre ; le conférencier en donne des exemples à propos de travaux de terrassement et de travaux de bétonnage.

La mécanisation permet d'accroître par ailleurs la productivité de la main-d'œuvre : grâce au choix d'outils appropriés, on peut accroître la production tout en réduisant simultanément la fatigue des travailleurs.